

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020
DELIBERATION N° 07

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, allée de Glain, sous la présidence de de M. Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
45

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE Mmes BRAU-BOIRIE, BISAUTA, M. ARCOUET, MM. SALANNE, PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à son départ à 23h10), Mme MOTHES, MM. ALLEMAN (jusqu'à son départ à 23h10), SÉVILLA, Mme LARROZE-FRANCEZAT, MM. ERREMUNDEGUY, SUSPERREGUI, Mmes DELOBEL, CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ESTEBAN, Mmes LIOUSSE, DUPREUILH, M. ETCHETO, Mmes BROCARD (à partir de 18h50), HERRERA LANDA, M. BERGÉ.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

Le Maire

Mme LARRÉ par M. PARRILLA ETCHART ; M. DAUBISSE par M. ARCOUET (après son départ à 23h10) ; M. ALLEMAN (après son départ à 23h10) par M. ETCHEGARAY ; Mme ZITTEL par Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme BENSOUSSAN par M. AGUERRE ; M. BOUTONNET-LOUSTAU par M. LAIGUILLON ; M. ABADIE par Mme HERRERA LANDA.

Absente :

Mme BROCARD (jusqu'à 17h50 pendant le rapport n°2).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Création de commissions extramunicipales.

Les commissions extramunicipales sont des instances consultatives et de concertation permettant d'associer conseillers municipaux, représentants d'associations et personnalités ayant des compétences particulières dans les domaines traités par celles-ci. Elles peuvent être formées à tout moment pour une durée variable.

Le conseil municipal fixe librement le nom, l'objet et la composition de chacune de ces commissions extramunicipales.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal de procéder à la création, pour la durée du mandat, des quatre (4) commissions extramunicipales suivantes et de fixer la liste de leurs membres respectifs ainsi :

- Commission extramunicipale « Fêtes traditionnelles » composée de

- 18 conseillers municipaux (14 pour la majorité municipale, 3 pour Bayonne Ville ouverte, 1 pour Demain Bayonne) :
 - Jérôme AGUERRE
 - Nicolas ALQUIE
 - Serge ARCOUET
 - Julie BENSOUSSAN
 - Françoise BRAU-BOIRIE
 - Philippe DAUBISSE
 - Agnès DUHART
 - Laurence HARDOUIN-TORRE
 - Déborah LOUPIEN-SUARES
 - Christian MILLET-BARBE
 - Xabier PARRILLA-ETCHART
 - François PAULY
 - Yves UGALDE
 - Julie ZITTEL
 - Cathy LIOUSSE
 - Colette CAPDEVIELLE
 - Mixel ESTEBAN
 - Sophie HERRERA LANDA

- 2 représentants des professionnels
- 3 représentants des peñas
- 11 personnes qualifiées

- Commission extramunicipale « Taurine » composée de

- 16 conseillers municipaux (13 pour la majorité municipale, 2 pour Bayonne Ville ouverte, 1 pour Demain Bayonne)
 - Olivier ALLEMAN
 - Serge ARCOUET
 - Françoise BRAU-BOIRIE
 - Philippe DAUBISSE
 - Cyrille LAIGUILLON
 - Sophie LAPLACE
 - Emilie LARROZE-FRANCEZAT
 - Christine LAUQUE
 - François PAULY
 - Jean-Marc SALANNE
 - Matthieu SUSPERREGUI
 - Yves UGALDE
 - Julie ZITTEL
 - Florence DUPREUILH
 - Henri ETCHETO
 - Mathieu BERGE

- 12 personnes qualifiées
- 10 représentants des peñas
- 1 représentant des professionnels et deux suppléants
- 3 représentants des jeunes

- Commission extramunicipale « Toponymie » composée de

- 9 conseillers municipaux (7 pour la majorité municipale, 1 pour Bayonne Ville ouverte, 1 pour Demain Bayonne)
 - Serge ARCOUET
 - Julie BENSOUSSAN
 - Martine BISAUTA
 - Sophie CASTEL
 - Loïc CORREGE
 - François PAULY
 - Yves UGALDE
 - Cathy LIOUSSE
 - Sophie HERRERA LANDA
- 10 personnes qualifiées

- Commission extramunicipale « Langue basque » composée de

- 8 conseillers municipaux (6 pour la majorité municipale, 1 pour Bayonne Ville ouverte, 1 pour Demain Bayonne)
 - Martine BISAUTA
 - Sophie LAPLACE
 - Marie-Noëlle LARRE
 - Christine MARTIN-DOLHAGARAY
 - Xabier PARRILLA-ETCHART
 - Yves UGALDE
 - Mixel ESTEBAN
 - Mathieu BERGE
- 9 représentants d'associations
- 9 personnalités qualifiées

Le maire est président de droit de cette commission (article 25 du règlement intérieur du conseil municipal).

- Commission extramunicipale « Lutte contre les discriminations et égalité des droits » composée de :

- 9 conseillers municipaux (7 pour la majorité municipale, 1 pour Bayonne Ville ouverte, 1 pour Demain Bayonne)
 - Jérôme AGUERRE
 - Olivier ALLEMAN
 - Marie-Anne DELOBEL
 - Laurence HARDOUIN-TORRE
 - Marie-Noëlle LARRE
 - Déborah LOUPIEN-SUARES

- Jennifer MOTHES
 - Colette CAPDEVIELLE
 - Jean-Marc ABADIE
-
- 12 représentants d'associations
 - 1 jeune volontaire du service civique
 - 5 personnes qualifiées

Avec l'accord unanime de l'assemblée, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT, il est procédé à un vote à main levée.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne